



Communiqué de presse E4V : Janvier 2023

E4V, acteur français majeur du marché des batteries Lithium pour véhicules électriques légers, à court de trésorerie et en recherche d'investisseurs. La société passe sous la protection d'une procédure de redressement judiciaire faute d'avoir pu boucler sa levée de fonds dans les délais prévus pour accompagner sa croissance.

- Après sa chute d'activité pendant le COVID sur son site du Mans, E4V a renoué depuis plusieurs mois avec une croissance forte. L'activité sur le site a retrouvé en 2022 une croissance de plus de 15% versus 2019, confirmant le rebond amorcé en 2021 quoique ralenti par la crise logistique et d'approvisionnements.
Le carnet de commandes est aujourd'hui plein et la croissance d'activité attendue en 2023 sur le site supérieure à 50%.
- Au cœur de la transition énergétique, E4V a maintenu ses efforts de recherche et développement pendant la crise, afin d'anticiper la reprise. Une nouvelle génération de produits, particulièrement compétitifs a été mise au point, avec notamment une nouvelle gamme de packs Aluminium, plus légers et encore plus soucieux de l'environnement. Accompagnés par le Plan de relance ces développements sont aujourd'hui au cœur de la croissance attendue en 2023 / 2024.
- Sur le plan financier, cette croissance rentable s'accompagne pour autant d'importants besoins en fonds de roulements (BFR), la lutte pour les approvisionnements nécessitant le versement d'importantes avances tandis que les dérèglements logistiques augmentent les délais. Ce phénomène aujourd'hui général dans l'industrie est particulièrement aigu dans le cas d'accélération continues tel que celui d'E4V.
- Dans ce contexte, la société avait depuis fin 2021 engagé un processus de levée de fonds auprès d'investisseurs institutionnels. Alors que le processus allait aboutir en avril 2022, le partenaire retenu s'est finalement retiré, suite aux conséquences de la guerre en Ukraine et à un souci de recentrage stratégique. La société se heurtant ensuite au retournement du marché, sans pouvoir conclure malgré les nombreuses marques d'intérêts.
- Dans ce cadre, après avoir utilisé différents leviers, et à court de trésorerie, la société a dû se résoudre à se placer sous la protection du Tribunal de Commerce, avec une mise en redressement judiciaire accompagnée d'une continuité d'exploitation en vue d'un plan de redressement. La situation est naturellement inédite pour une société habituée à la croissance et la création d'emplois, mais traduit aussi le risque inhérent aux financements dans le contexte actuel de marché, quoiqu'au cœur de la transition énergétique et des enjeux actuels d'économie et d'indépendance énergétique.
- Tous les efforts sont entrepris pour limiter les heurts opérationnels et trouver le plus rapidement possible et dans ce contexte nouveau l'investisseur qui pourra accompagner le rebond aux côtés des actionnaires historiques et ce tout en préservant les nombreux liens stratégiques tissés depuis dix ans, au cœur de la filière.
- Sous cette réserve aucun licenciement n'est prévu, la société devant à l'inverse poursuivre certains recrutements tant au niveau des cadres que des techniciens, AMTA ou opérateurs.
Une centaine d'emplois sont aujourd'hui en jeu sur le site du Mans. Sans oublier le rôle stratégique pour les nombreux partenaires, clients et fournisseurs.